

INFOS PARENTS

Licence 2019-2020 :

La licence de votre enfant vous sera délivrée, seulement si vous êtes en possession de tous les documents obligatoires.

- Remplir la demande de licence en ligne (certificat médical signé, photocopie de la carte d'identité, photo d'identité) ou format papier pour les nouvelles licences.
- Paiement de la cotisation : Chèque, espèces, va partout, spot 50, cart'@too selon la catégorie
- Document signé : autorisation parentale, bulletin d'inscription et droit à l'image
- Chèque de caution de 50,00 €

Nous vous rappelons qu'aucun entraînement et aucun match ne se fera sans licence.

Tarifs des licences :

Les tarifs sont validés en bureau et sont applicables pour la saison 2019-2020 :

Avec le survêtement :

- Licences U6 à U9 : 80 €
- Licences U10 à U13 : 85 €
- Licences U14 à U18 : 90 €

Licence simple :

- Licences U6 à U9 : 35 €
- Licences U10 à U13 : 40€
- Licences U14 à U18 : 90€

Réductions possibles sur les tarifs des licences :

- Remboursement MSA : Fournir la fiche « Bons loisirs MSA » qui sera complétée par le club.
- Règlement Va Partout : Possibilité pour les élémentaires de régler en tickets Va Partout.
- Règlement Spot 50 : Possibilité pour les collégiens de régler en tickets Spot 50.
- Règlement Atouts Normandie : Possibilité pour les lycéens de régler en tickets Atouts.

Infos Entraînements :

Avant de déposer vos enfants aux matchs ou à l'entraînement, vérifiez bien la présence de l'entraîneur. En cas d'accident, en aucun cas la responsabilité du club ne pourra être mise en cause.

A chaque entraînement ainsi qu'aux matchs, les enfants doivent obligatoirement se changer dans le vestiaire, et non à la maison. Vous respecterez ainsi la propreté des voitures des bénévoles qui accompagnent vos enfants le samedi.

Lorsqu'il fait froid, pensez à vos enfants : Habillez-les chaudement avec un blouson, pantalon, gants, bonnet ... On en voit encore beaucoup trop arriver avec un short et un tee-shirt en plein mois de décembre !

IMPORTANT : En cas de mauvais temps (terrain non praticable, pluie, neige, froid...), les entraînements pourront être annulés. Vous pourrez en être informés le mercredi matin, en téléphonant à la Communauté de Communes, au **02.33.07.11.79** ou à Matthieu MORTIER au **06.82.50.52.73**, ou par mail à **mmortier@cocm.fr**

Matchs championnat :

Les calendriers de championnats seront distribués dès que possible. Les parents devront s'investir dans le sport de leur enfant, en participant aux déplacements. Un chèque de caution de **50,00 €** est demandé par enfant.

Les convocations de matchs pour toutes les équipes, pour le samedi, seront disponibles, à partir du vendredi en fin d'après-midi :

- sur internet : mermonts.canalblog.com

Vous pourrez également vous renseigner auprès du dirigeant de l'équipe de votre enfant. Les dates de reprise seront indiquées sur le blog et au forum des associations.

ATTENTION : Lorsque votre enfant ne peut être présent pour un match, pour une raison quelconque, les parents devront en informer le dirigeant de l'équipe concernée au plus vite.